



malakoff
humanis



SwissLife

BOOK DES SERVICES

Mobilité internationale

LES SERVICES

SERVICES OWELLO

- Téléconsultation d'orthophonie
- Deuxième Avis médical
- 9 Mois Et Plus
- Réseau de soin HCS
- Tiers payant hospitalier à l'étranger et en France
- Tiers payant Viamedis en France
- Espace client affilié
- Espace client entreprise

ASSISTANCE

- Téléconsultation médicale
- Accompagnement en cas d'urgence
- Assistance médicale
 - Zoom rapatriement médical – évacuation sanitaire
 - Zoom accompagnement psychologique
 - Zoom Aide et formalité « obsèques »
- Assistance au voyage
- Assistance juridique à l'étranger



L'orthophonie en téléconsultation

Quoi ?

Un service **D'ORTHOPHONIE EN TÉLÉCONSULTATION** (visioconférence) dédié pour les troubles du langage.

Sur prescription médicale, l'assuré peut bénéficier d'un bilan et d'un suivi orthophonique pour lui ou ses enfants.

Les praticiens partenaires sont des orthophonistes diplômés en France et sont basés dans le monde entier.

Le bilan :

- MH prend en charge un bilan orthophonique initial.
- La durée moyenne du bilan orthophonique est de 2 heures et se déroule en 1 ou 2 séances.
- Le bilan accompagné d'une demande de prise en charge du nombre de séances nécessaires doit être transmis par le prestataire à MH

Les séances :

- **MH prend en charge les séances sans avance de frais**
- En français, en anglais ou en espagnol
- Se déroulent suivant un horaire convenu en avance avec l'assuré, au rythme d'une ou plusieurs séances par semaine en fonction des besoins du patient
- Durent 30 minutes minimum et jusqu'à 45 minutes en fonction de l'âge, des difficultés spécifiques et des capacités attentionnelles du patient qui sera seul ou assisté d'un adulte pour les premières séances.

Comment ?

Aller sur la page <https://dismed.fr/owello/> et créer un compte.

Ensuite, il suffit de sélectionner un professionnel dans la liste ou de consulter selon les disponibilités.

Les salariés réservent directement en ligne et se connectent à la date et l'heure choisies.

En quelques clics, ils ont une consultation « à domicile », 100 % sécurisée, et dans la langue de leur choix (français, anglais ou espagnol).

Service délivré par
Owello

Format :



Site internet

Périmètre

- Collectif ST2 & ST3 uniquement
- Individuel (Actifs) ST4 & ST5 uniquement
- Individuel (Sénior)
- Thales

Contrat



- Santé
- Prévoyance

Accès au service
<https://dismed.fr/owello/>



Un deuxième avis médical en moins de 7 jours

Quoi ?

Deuxième avis médical est une plateforme qui permet en cas de problèmes de santé sérieux (opération lourde, cancer ,etc.) d'obtenir un second avis médical en moins de 7 jours ouvrables auprès d'un médecin expert de la maladie. Plus de 750 pathologies sont prise en charges.

L'assuré peut bénéficier de ce service en seulement 5 étapes pour obtenir un deuxième avis médical

Les médecins partenaires sont des médecins inscrit au Conseil National d'ordre des médecins.

L'avis:

- **MH prend en charge les séances à 100% et sans avance de frais**

Comment ?

Sur la page ou via la rubrique dédiée au sein de l'espace client:

<https://patient.deuxiemeavis.fr/owello> et saisir l'adresse e-mail et créer un mot de passe.

Il faut **5 étapes** pour obtenir le second avis médical. Pour cela l'assuré doit

1. Récupérer son dossier médical,
2. Compléter un questionnaire personnalisé
3. Télécharger son dossier médical (IRM, radios, biopsie, examens sanguins etc..)
4. Choisir le médecin expert de la pathologie
5. Obtenir son compte rendu par écrit en moins de 7 jours.

Important : les médecins experts rendent un avis en fonction de leurs dossier médical, nos assurés doivent être en possession de ce dernier.

Service délivré par
Owello

Format : 

Site internet

Périmètre
Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)

Contrat

- Santé 
- Prévoyance

Accès au service
Pour éclairer vos
décisions de santé -
Deuxième Avis
(deuxiemeavis.fr)

nes

Suis-je atteinte
d'endométriose ?




Le traitement proposé
est-il adapté ?



Dois-je me faire opérer du dos
pour soulager mes douleurs ?



Service délivré
par
9 MoisEtPlus

Format : 

Application à
télécharger sur le
store

Périmètre

- Collectif ST2 & ST3 uniquement
- Individuel (Actifs) ST4 & ST5 uniquement
- Avoir moins de 48 ans au moment de la déclaration de grossesse

Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Accès au service
[9moisetplus - suivi maternité on the App Store](#)

[9 Mois Et Plus – Applications sur Google Play](#)

L'application aux côtés des assurées tout au long de la maternité

Quoi ?

9moisetplus est née de l'alliance entre une sage-femme et le monde de l'innovation digitale. Une solution pour tous les futurs et jeunes parents où qu'ils soient dans le monde pour être accompagnés par des professionnels francophones diplômés. Cette application permet de communiquer avec un.e professionnel.le de santé à chaque étape de la grossesse et dans les mois qui suivent la naissance d'un enfant.

- Chat personnalisé 24/7 pour avoir des réponses rapides aussi bien sur des sujets comme la grossesse que l'accouchement, l'allaitement, l'alimentation au biberon ou le sommeil de l'enfant,

- Accès gratuit à des articles de fond,

- Téléconsultation avec des professionnels autour de la périnatalité (psychologue, sage-femme, sophrologue, hypnothérapeute, consultante en lactation, consultante en sommeil...),

Ateliers en ligne d'environ 45 min, en petit comité, autour d'un thème particulier.

Comment ?

- L'assurée principale ou la conjointe doit déclarer sa grossesse sur l'Espace Client Owello via le formulaire.
- L'équipe Owello accuse réception de la déclaration et présente le service avec le guide sur la maternité et les liens de téléchargement.
- L'assurée télécharge son application via APP/store ou Android store puis créer son compte en y indiquant les informations pouvant être utiles au professionnel de santé
- L'assurée peut faire une Visio en prenant RDV en ligne et choisissent la date et l'heure ou écrire via le chat personnalisé à un professionnel via l'app.
- Les séances peuvent se dérouler en français, anglais ou espagnol

Important : MH prend en charge uniquement les téléconsultations avec les sage-femmes à 100% et sans avance de frais

L'abonnement est pris en charge pour une durée de 18 mois à partir de l'activation



Un réseau de soin sur l'Amérique pour l'hospitalisation et la maternité

Service délivré par HCS

Quoi ?

Healthcase Services (HCS) est le réseau de soin partenaire d'Owello en Amérique (USA, CANADA & pays Amérique du Sud).

Format
N/A, seul Owello est en relation avec HCS.
HCS est invisible pour le client

Périmètre d'intervention : l'**HOSPITALISATION** (programmée et d'urgence) & la **MATERNITÉ**

Le réseau de soin HCS nous permet de :

- Orienter nos assurés vers les structures les plus adaptées selon leur pathologie
- Bénéficier des tarifs négociés du réseau
- Maîtriser les factures des soins (cost containment et repricing)

Périmètre
 Collectif
 Individuel (Actifs)
 Individuel (Sénior)

Comment ?

L'assuré prend contact avec Owello par téléphone ou via l'espace client Owello pour présenter son besoin.

Owello met en place un accompagnement personnalisé en s'appuyant sur le réseau HCS.

Le réseau HCS n'est pas visible pour l'assuré. **A aucun moment l'assuré n'entre en contact avec HCS.**

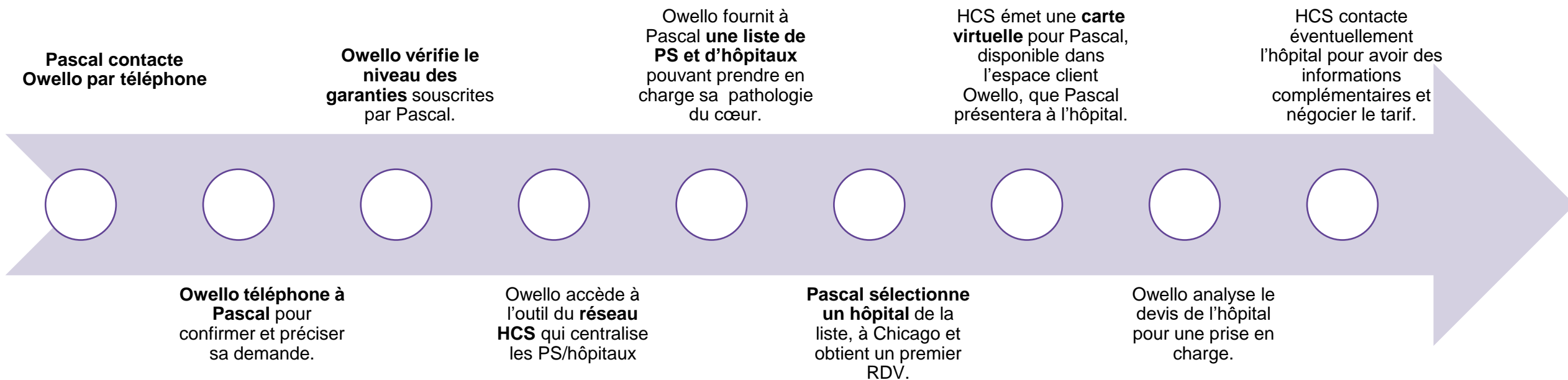
Son unique interlocuteur reste toujours Owello.

Contrat 
 Santé
 Prévoyance

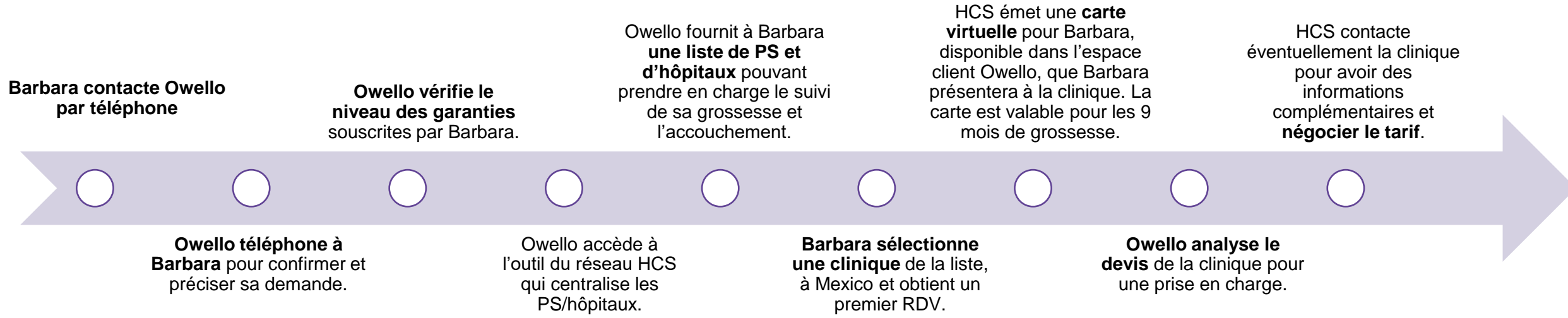
Pour plus d'information :
<https://healthcaseservices.com/>



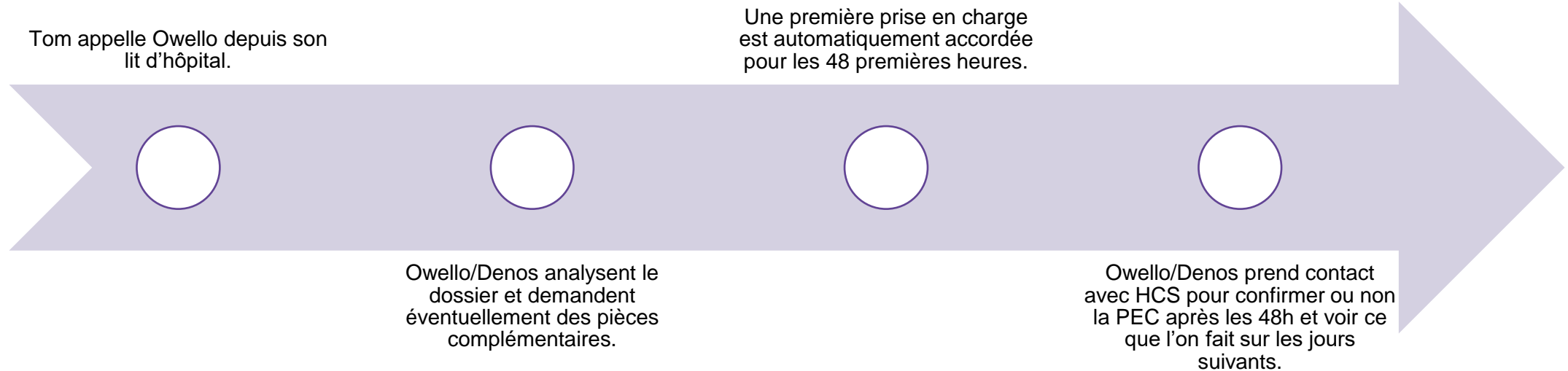
Cas n°1 : Pascal doit se faire opérer du cœur => HOSPITALISATION PROGRAMMÉE



Cas n°2 : Barbara recherche un professionnel de santé pour le suivi de sa grossesse => MATERNITÉ



Cas n°3 : Tom a eu un accident de voiture. Il est transporté dans un hôpital par les services d'urgence => HOSPITALISATION D'URGENCE





Pas d'avance de frais en cas d'hospitalisation

Quoi ?

En fonction du niveau des garanties de l'assuré, Owello règle directement les frais aux hôpitaux et professionnels de santé sous réserve de leur acceptation de prise en charge.

Comment ?

Service délivré par Owello et Denos

Format  

- Site internet
- Téléphone

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)

Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Accès au service
+ 33 9 72 72 21 20
<https://login.owello-insurance.com/login>

POUR UNE HOSPITALISATION PROGRAMMÉE	POUR UNE HOSPITALISATION URGENTE
1- Demande de prise en charge	
<p>Envoyer via l'espace client :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire de demande de prise en charge complété au plus tard 2 semaines avant la date prévue d'admission (formulaire à télécharger sur l'espace client) • Le devis de l'hôpital avec les frais d'hospitalisation (en précisant le coût de la chambre particulière) et les honoraires des médecins 	<p>Appeler ou envoyer par email toutes les informations nécessaires</p>
2- Accord de prise en charge	
<ul style="list-style-type: none"> • Le médecin conseil Owello analyse le dossier • En fonction de son analyse, l'accord de prise en charge sera envoyé par email à l'hôpital et à l'assuré 	<ul style="list-style-type: none"> • Si avance des frais, alors pas de prise en charge • Si pas d'avance des frais, le médecin conseil analysera le dossier et en fonction de cette analyse, l'accord de prise en charge sera envoyé par email à l'hôpital et à l'assuré
3- Règlement	
<p>Différentes situations sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit l'hôpital envoie à Owello la facture une fois l'hospitalisation terminée. Dans ce cas, Owello règle directement la facture à l'hôpital • Soit l'hôpital demande un règlement avant l'hospitalisation. Dans ce cas, l'hôpital envoie la facture à Owello et Owello fait l'avance des frais par virement 	<p>Après l'hospitalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si l'assuré a fait l'avance des frais, il envoie à Owello la facture détaillée avec le reçu de paiement ainsi que le compte-rendu d'hospitalisation et Owello rembourse l'assuré en fonction de ses garanties • Si Owello a émis directement une prise en charge, l'hôpital doit envoyer à Owello la facture détaillée et le compte-rendu de l'hospitalisation

Tiers payant en France



Service délivré par Viamedis

Format
Via l'espace client

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)

Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Pour plus d'information :
[Viamedis | La garantie de paiement du Tiers Payant](#)

Quoi ?

Le tiers payant en France permet, à l'assuré ainsi qu'à ses ayants droits, de bénéficier d'une dispense d'avance de paiement pour certaines dépenses de santé. En présentant la **carte Vitale mise à disposition par la CFE** (uniquement pour les assurés en complément de la CFE), accompagnée de la **carte de tiers payant Viamedis** aux professionnels de santé en France, les assurés n'ont pas l'avance des frais (excepté dans le cas de dépassements d'honoraires et dans le cadre d'une hospitalisation).

Comment ?

En utilisant la carte de tiers payant qui doit être exclusivement utilisée en **France** chez les **praticiens du réseau Viamedis**.

Attention, tous les professionnels de santé ne pratiquent pas le tiers payant ! Pour bénéficier du tiers payant les assurés doivent présenter conjointement la **carte Vitale CFE** et la **carte de tiers payant Malakoff Humanis**. Actuellement, le dispositif de tiers payant Viamedis est proposé chez :

- ③ Les pharmaciens,
- ③ Les laboratoires d'analyses médicales,
- ③ Les cabinets de radiologie,
- ③ Les auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes)



Accessible 24/7 pour toutes les demandes du quotidien

Quoi ?

Un Espace Client pour accompagner les assurés tout au long de leur vie du contrat

Mes informations contractuelles

- Consultation en détails des contrats en santé et/ou prévoyance
- Télécharger ses appels de cotisation

Mes demandes

- Faire des demandes en ligne via le formulaire (entente préalable, demande de remboursement, prise en charge, maternité, questions relatives à un décès ou arrêt de travail (pour les salariés uniquement))
- Suivre l'avancement des demandes et l'historique des demandes précédentes
- Accès à une messagerie sécurisée

Mes remboursements (numérique & téléchargeables en PDF)

- Suivi des remboursements
- Vision détaillée des remboursements avec le montant et la typologie de l'acte

Mon profil

- Consultation et modification des renseignements personnels et des coordonnées bancaires pour le versement des prestations
- Possibilité de réinitialiser le mot de passe
- Gestion des ayants-droits

Mes documents

L'assuré peut télécharger son guide en PDF comme les attestations ou le guide assuré

Mes services

- L'assuré peut trouver tous les services à sa disposition grâce à l'url dans chacun des services (DISMED, Téléconsultation, Deuxième avis, entretien avec un psychologue, 9 mois pour toi).

Comment ?

Accès à l'espace client

Suite à la signature du contrat, l'affilié reçoit un e-mail contenant un lien permettant de créer son espace et initialiser son mot de passe.

Une fois le compte créé il faut :

- Se rendre à l'adresse <https://login.owello-insurance.com/login>
- À la première connexion, si l'affilié bénéficie d'un contrat Santé, il devra remplir son Bulletin Individuel d'Adhésion et le signer électroniquement. L'affilié aura ensuite accès à toutes les fonctionnalités de l'espace client.

Installation de l'application mobile Owello

- 1/ Aller sur la page de connexion à l'espace client sur mobile et/ou tablette
- 2/ Cliquer sur la pop up qui apparaît en bas de page et se laisser guider.

Service délivré par
Owello

Format



Site internet ou via
l'application mobile
depuis ordinateur,
tablette ou
smartphone

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Senior)

Contrat



- Santé
- Prévoyance

Accès au service
Owello ([owello-
insurance.com](https://owello-insurance.com))

Un portail complet accessible 24/7 pour la gestion des salariés

Quoi ?

Un Espace Client pour gérer les contrats des salariés tout au long de leur vie du contrat

Mes informations contractuelles

- Renseignements personnels et coordonnées.
- Possibilité de réinitialiser le mot de passe

Vos salariés

- Vision globale et détaillée des salariés ainsi que de leurs contrats.
- Valider les affiliations des salariés et le visualisez le statut de l'affiliation
- Ajout d'un salarié à des contrats en cours.

Mes contrats (numérique & téléchargeables en PDF)

- Accès au détail des contrats et leur date d'effet (
- Consultez les données de paiement fournies pour le prélèvement des cotisations

Mes demandes

- Faire des demandes en ligne via le formulaire concernant la gestion des salariés (déclarer un arrêt de travail, gérer les bénéficiaires de mes salariés, gestion des salariés) ou concernant la vie du contrat (résiliation des contrats, soumettre une réclamation, mettre à jour le mode de paiement, question relative aux questions, cotisations).

Mes documents

- L'entreprise pourra visualisez les documents utiles comme le guide utilisateur et des formulaires utiles.
- Etat d'avancement de l'adhésion par contrat (en attente, à valider...)

Mes demandes :

- Suivi des demandes déjà réalisées et de leur état d'avancement
- Formulaire de contact (question sur le contrat, anomalie technique, réclamation, message à l'apporteur ...)

Comment ?

Accès à l'espace client

Suite à la signature du contrat, l'entreprise reçoit un e-mail contenant un lien permettant de créer son espace et initialiser son mot de passe.

Une fois le compte créé il faut :

- Se rendre à l'adresse <https://login.owello-insurance.com/login>

Service délivré par
Owello

Format 

Site internet

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Senior)

Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Accès au service
<https://login.owello-insurance.com/login>

Contactez les conseillers pour toute demande concernant L'ASSISTANCE



VIA L'ESPACE CLIENT

Un formulaire de demande est à disposition 24h/24



PAR TELEPHONE 24/7

+33 9 72 72 21 20

- Décroché Owello : Du lundi au vendredi de 8H à 18H heure française
- Décroché Filassistance : en dehors des heures d'ouverture (transparent pour le client)



PAR COURRIER

OWELLO - Service Client 42
av. de la Grande Armée 75
017 PARIS

TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE


Avec la téléconsultation médicale, l'accès à un médecin 24h/24, 7j/7

Service délivré par Fil Assistance

Quoi ?

Une plateforme web pour prendre rdv avec un médecin **par téléphone, en appel visio ou par messages écrits 24/7**

Une équipe composée de **MÉDECINS GÉNÉRALISTES OU SPÉCIALISTES** (ex. dermatologue, gynécologue, pédiatre, psychiatre) inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins et formés en télémedecine.

Format 

- Service téléphonique
- Site internet

Consultation possible en anglais

Réalisation d'un diagnostic ou orientation vers un spécialiste

Délivrance, si nécessaire, d'une **ORDONNANCE** (français ou anglais) envoyée par email, valable à l'international (Union Européenne uniquement)

Un compte rendu au médecin traitant peut être envoyé si le bénéficiaire le souhaite.

En cas d'urgence, une redirection vers Denos qui prendra le relais.

Le service est en accès ILLIMITÉ.

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)

Comment ?

Première utilisation du service :

L'assuré appelle Owello (+ 33 9 72 72 21 20), Owello lui envoie un SMS contenant le lien d'accès à la plateforme web et le code d'activation.

L'assuré s'inscrit ensuite à la plateforme web de téléconsultation en renseignant : son nom/prénom, date de naissance, adresse, photocopie de carte d'identité.

L'assuré reçoit un email lui confirmant la validation de son inscription.

Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Les fois suivantes :

L'assuré se connecte à la plateforme de téléconsultation

L'assuré décrit ses symptômes par écrit et choisit son mode de consultation.

Le médecin répond au bénéficiaire via la modalité d'échange choisie.

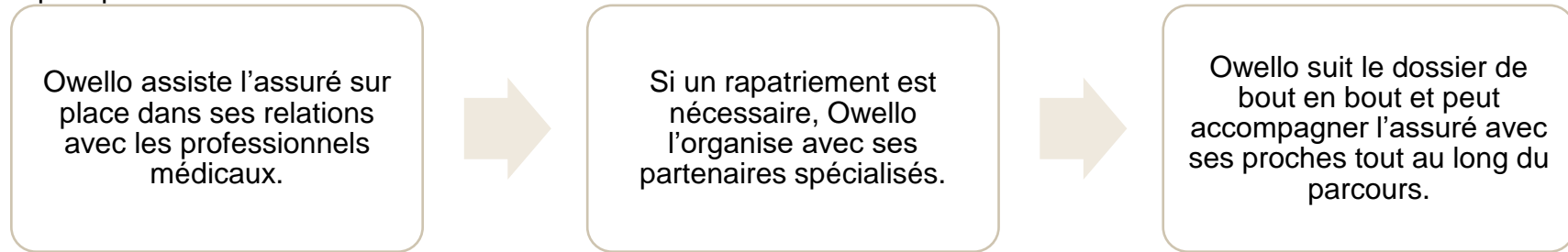
Accès au service
+ 33 9 72 72 21 20

EN CAS D'URGENCE

Un accompagnement personnalisé, partout 24/7

Quoi ?

En cas de situation d'urgence médicale dans le pays d'expatriation, Owello offre un **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE BOUT EN BOUT** quel que soit le contexte.





Comment ?

En contactant Owello par téléphone 24/7 au **+ 33 9 72 72 21 20**.

L'ASSISTANCE MEDICALE

Service délivré par Owello ou Denos ou Fil Assistance

Format  

- Site internet
- Téléphone

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)

Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Accès au service
+ 33 9 72 72 21 20

Rapatriement médical – Evacuation sanitaire

Visite d'un Proche
• Titre de transport aller-retour, Frais de séjour pendant 7 nuits consécutives maximum (max100 € par nuit)

Accompagnement de l'Assuré en cas d'évacuation sanitaire ou de rapatriement
• Titre de transport aller pour l'accompagnant

Accompagnement au retour des Bénéficiaires de moins de 15 ans
• Titre de transport aller-retour, Frais de séjour pendant 2 nuits consécutives maximum (max100 € par nuit)

Rapatriement en cas de décès
• Frais de traitement post mortem, de mise en bière et d'aménagement nécessaires au transport. Le coût du cercueil nécessaire au transport : **2 300 €**.

Présence d'un Membre de la famille ou d'un Proche en cas de décès
• Titre de transport aller-retour, Frais de séjour pendant 7 nuits consécutives maximum (max125 € par nuit)

Retour des autres Bénéficiaires
• Titre de transport retour

Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille, d'Attentat, d'acte de terrorisme ou de catastrophe naturelle de dommage matériel grave au domicile initial

Prolongation de séjour de l'Assuré à la suite d'une atteinte corporelle
• Frais de séjour 10 nuits consécutives maximum dans la limite de 100 € par nuit.

Retour après consolidation (collectif)
• Titre de transport retour

Collaborateur de remplacement (collectif)
• Titre de transport aller

Assistance psychologique

Téléconsultation médicale

Aide et formalité « obsèques »


Comment ?

En contactant Owello par téléphone au + 33 9 72 72 21 20.



LE RAPATRIEMENT MEDICAL – L'ÉVACUATION SANITAIRE

Service délivré par Denos ou Fil Assistance

Format 
Site internet

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)

Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Accès au service
+ 33 9 72 72 21 20

Quoi ?

L'évacuation ou rapatriement sanitaire consiste à transférer l'assuré du lieu d'hospitalisation dans lequel les organismes locaux de secours d'urgence l'ont préalablement acheminé vers une **STRUCTURE MÉDICALE PLUS ADAPTÉE** par l'un des moyens suivants :

- véhicule sanitaire léger terrestre,
- ambulance,
- train,
- avion de ligne,
- avion sanitaire.

Elle pourra prendre l'une ou plusieurs des formes suivantes :

- l'envoi d'un médecin auprès de l'assuré afin de juger des mesures à prendre en vue de son rapatriement ou de son évacuation sanitaire,
- l'évacuation sanitaire de l'assuré vers une structure médicale adaptée située dans le pays dans lequel s'est produit l'évènement ou dans un pays proche,
- le rapatriement de l'assuré vers une structure médicale adaptée située dans le pays d'origine et à proximité du domicile initial ou dans le pays de destination et à proximité du domicile temporaire,
- le rapatriement de l'assuré jusqu'au domicile initial ou jusqu'au domicile temporaire.

Comment ?

En contactant Owello par téléphone au **+ 33 9 72 72 21 20**.

Si la situation n'est pas urgente, Denos prend en charge. Si la situation est urgente, Fil Assistance prend en charge.

L'équipe médicale contacte les médecins traitants sur le lieu de l'évènement et prend les décisions les plus adaptées à l'état de santé en fonction des informations recueillies et des seules exigences médicales.

Sur la base de l'expertise effectuée, le l'équipe médicale organise et prend en charge la réalisation de l'assistance médica



Service délivré par
Fil assistance

Un accompagnement psychologique, avant et pendant l'expatriation

Quoi ?


Du fait de l'isolement, du choc culturel, du stress ou de l'angoisse générée(s) par l'expatriation ou le détachement, l'assuré peut vivre une situation psychologique sensible.

Owello organise et prend en charge **3 ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES maximum**. Au-delà, des consultations classiques avec un psychologue est préférable.

Cette prestation n'est accessible qu'aux Bénéficiaires âgés de 16 ans et plus.

Comment ?

En contactant Owello par téléphone au **+ 33 9 72 72 21 20**.

Format 

Site internet

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)

Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Accès au service
+ 33 9 72 72 21 20

Service délivré par
Fil assistance


Un accompagnement psychologique

Quoi ?

Un service d'information téléphonique accessible de 8h00 à 20h30 et 7j/7 sur les démarches administratives à suivre et une mise en relation avec un conseiller spécialisé.

Comment ?

En contactant Owello par téléphone au **+ 33 9 72 72 21 20**.

Format 

Service téléphonique

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)

Contrat 

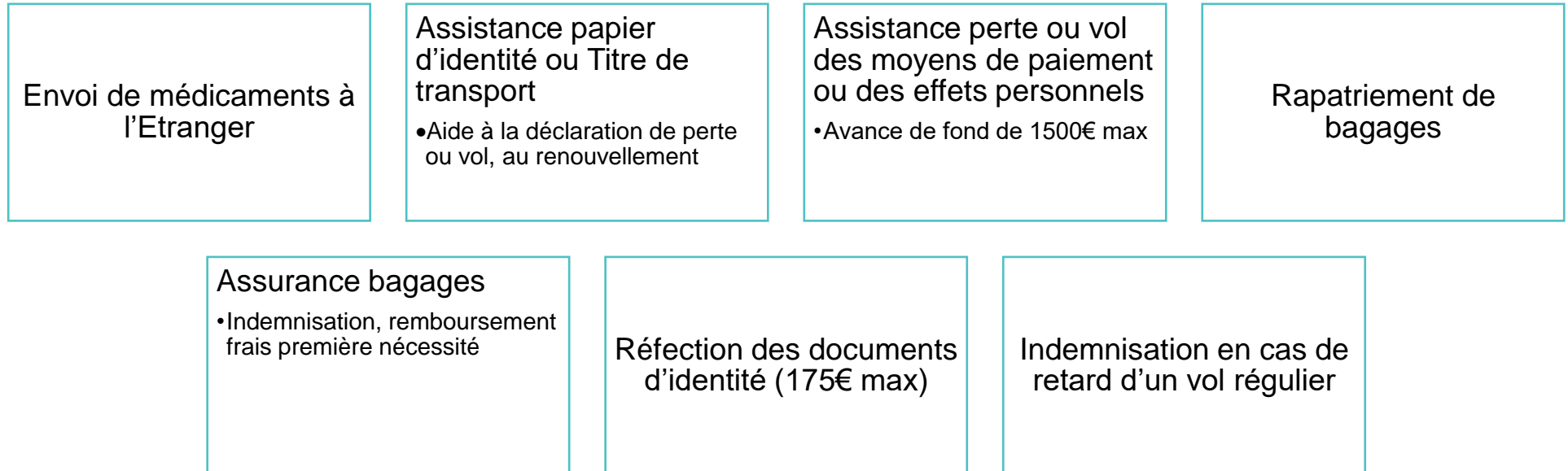
- Santé
- Prévoyance

Accès au service
+ 33 9 72 72 21 20

L'ASSISTANCE AU VOYAGE

Un équipe médicale spécialiste du contexte international


Quoi ?



Comment ?

En contactant Owello par téléphone au **+ 33 9 72 72 21 20**.

Service délivré par Owello ou Denos ou Filassistance

Format 
Service téléphonique

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)


Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Accès au service
+ 33 9 72 72 21 20

L'ASSISTANCE JURIDIQUE A L'ETRANGER

Service délivré par Owello ou Fil Assistance

Format 
Service téléphonique

Périmètre

- Collectif
- Individuel (Actifs)
- Individuel (Sénior)

Contrat 

- Santé
- Prévoyance

Accès au service
+ 33 9 72 72 21 20

Quoi ?

Quand on s'expatrie, il faut connaître les codes culturels et législatifs du pays d'accueil. Certaines infractions, non intentionnelles, sont susceptibles d'entraîner des conséquences juridiques. **EN CAS DE POURSUITES JURIDIQUES** à l'encontre de l'assuré dans le pays de destination, la garantie d'assistance juridique prévoit l'avance de caution pénale et une prise en charge :

- **LA CAUTION PÉNALE :**

Le Gestionnaire procède à l'avance de l'éventuelle caution pénale qui serait exigée par les autorités judiciaires locales pour la libération du Bénéficiaire ou pour lui permettre d'éviter une incarcération, ceci dans la limite de 30 500 € par Bénéficiaire.

- **LES FRAIS D'AVOCAT**

Le Gestionnaire rembourse, sur présentation de la facture originale acquittée, les honoraires d'avocat, dans la limite de 7 500 € par Bénéficiaire.

Comment ?

En contactant Owello par téléphone au **+ 33 9 72 72 21 20**.